

SRC : Les Académies des arts, des lettres et des sciences du Canada
L'Université de Toronto
La Fondation Alexander von Humboldt

Notes pour les mises en candidature pour la
Bourse de recherche Konrad Adenauer
à l'intention des chercheurs canadiens en sciences humaines et sociales

Les universités et établissements de recherche canadiens sont invités à soumettre la candidature de chercheurs canadiens de renommée internationale pour l'obtention de la Bourse Konrad Adenauer.

Les dossiers complets de candidature doivent parvenir au plus tard le 31 janvier de chaque année à : **SRC : Les Académies des arts, des lettres et des sciences du Canada, 170, rue Waller, Ottawa (Ontario) K1N 9B9**. Il est impératif que les dossiers soient complets, toute omission risquant de retarder considérablement le processus d'examen des dossiers ou de ne pas être accepté pour le concours. **Veillez noter que nulle personne ne peut présenter sa propre candidature.**

Le comité de sélection de la Fondation Alexander von Humboldt se réunit chaque année à Bonn pour choisir le lauréat ou la lauréate de la bourse, parmi les dossiers qui lui sont présentés par le comité canadien de présélection. La décision finale de la Fondation est rendue publique à la fin octobre.

Documents requis

1. *Formulaire de mise en candidature*

Vous pouvez vous procurer le formulaire sur le site Web de la SRC :

http://www.rsc.ca/files/awards/awards_adenauer_formular.pdf.

Vous pouvez aussi communiquer avec le secrétariat de la SRC. Vous devez remplir le formulaire **entièrement**, tout en accordant une attention spéciale aux points suivants :

Déclaration au sujet du curriculum vitae du candidat

Veillez inscrire les données requises sur le formulaire.

Déclaration au sujet de la candidature

Domaine de recherche

Veillez indiquer le domaine de recherche général du candidat et ses sous-domaines spécialisés, en utilisant le catalogue de domaines fourni sur Internet :

[http://www.humboldt-foundation.de/de/programme/stip_aus/doc/stp/Fachgebiete_deutsch\)englisch.pdf](http://www.humboldt-foundation.de/de/programme/stip_aus/doc/stp/Fachgebiete_deutsch)englisch.pdf).

Planification

La durée et le moment de détention de la bourse peuvent être négociés entre le lauréat et l'établissement universitaire hôte, suite à l'invitation à effectuer des travaux de recherche en Allemagne dans le cadre de la bourse de recherche. Normalement, le lauréat peut débiter son séjour de recherche en Allemagne deux mois après avoir été sélectionné. En outre, la présentation d'un calendrier de séjour projeté facilitera la planification et le soutien administratif d'un séjour de recherche en Allemagne (p. ex., pour les visas, etc.).

2. *Déclaration du scientifique proposant (recommandation)*

Dans cette recommandation, le **scientifique proposant** indique pourquoi il estime que le candidat mérite

cette bourse, en décrivant notamment les aspects suivants : la réputation internationale du candidat et sa personnalité globale, ses découvertes, théories reconnues ou ses idées et leurs impacts sur des domaines immédiats et plus généraux de la recherche; ses publications au cours des dernières années; ses activités universitaires courantes et prévues; et les attentes à l'égard de sa performance académique future de haut calibre, ainsi que les avantages pour la recherche qui découleront de l'attribution de la bourse.

S'il y a plusieurs postulants, ils peuvent rédiger une déclaration conjointe ou présenter des déclarations individuelles.

Déclaration du scientifique/universitaire proposant (recommandation)

3. Liste de publications

Vous devez présenter une liste chronologique complète des publications savantes du candidat au cours des 10 dernières années (la liste doit comprendre tous les auteurs, le titre de chaque publication, l'éditeur/journal, l'édition, et le premier et le dernier numéros de page), y compris les communications de conférence et les brevets, s'ils sont pertinents.

4. Lettres de référence

Veillez soumettre à la Fondation Humboldt la liste des questions présentée aux examinateurs. Bien que les déclarations soient normalement envoyées directement à la Fondation Humboldt, un comité canadien de présélection examinera les dossiers avant leur envoi à la Fondation Humboldt, et il est donc nécessaire que les déclarations accompagnent le dossier ou soient envoyées directement à la SRC avant la date limite du 31 janvier.

La Fondation Humboldt exige au moins une lettre de référence provenant d'un scientifique ou d'un chercheur qui travaille en Allemagne et deux lettres de référence provenant de scientifiques ou de chercheurs qui travaillent en permanence à l'étranger. Veillez noter que l'on peut présenter au plus cinq lettres de référence. Les lettres ne doivent pas provenir d'examineurs qui travaillent dans le même établissement que le candidat ou dans l'établissement du scientifique proposant. Il est important que le choix des examinateurs représente une diversité de pays afin de bien démontrer le calibre international du candidat.

5. Déclarations d'une invitation à travailler en Allemagne (Cette invitation doit être fournie par l'établissement hôte allemand, et non le proposant canadien. Veillez noter que cette déclaration peut être présentée après la présélection au Canada.)

Outre les déclarations, la Fondation Humboldt requiert également un bref aperçu (au plus deux pages) des intérêts scientifiques partagés par les scientifiques ou chercheurs postulants et le candidat, et décrivant les éventuels projets de recherche que le candidat pourrait réaliser en coopération avec des collègues qui travaillent dans le même domaine en Allemagne.

6. Copies des publications

Veillez fournir une copie ou un tiré à part de quelques-unes des publications savantes les plus importantes et les plus récentes du candidat.

Veillez noter qu'il est possible de soumettre de nouveau une même candidature, mais seulement sur recommandation expresse de la Fondation Humboldt. Le cas échéant, la Fondation indiquera à la

SRC et à l'Université de Toronto, après le processus de sélection, les candidats qui sont admissibles à une nouvelle mise en candidature.

Les récipiendaires passés de bourses de la Fondation Humboldt ne sont pas admissibles à la bourse de recherche Konrad Adenauer (cela s'applique à tous les programmes de bourse de la Fondation Humboldt).